**Pour une Genève inclusive: la parole aux usagers et usagères**

La Fédération genevoise des associations des personnes handicapées et de leurs proches (FéGAPH) lance un diagnostic sur l’accès aux services municipaux pour les personnes en situation de handicap. En collaboration avec le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS), une enquête sera réalisée auprès des 19 associations membres de la Fédération, ainsi qu’auprès d’autres usager-ère-s concerné-e-s, notamment les personnes âgées.

C’est une approche innovante puisque, pour la première fois, **la parole des usager-ères sera au cœur de la réflexion**. Cette enquête est soutenue par le programme d’encouragement à l’innovation sociétale [G’innove](http://www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable/municipalite/programme-encouragement-innovation-societale-innove/), géré par le Département des finances et du logement, ainsi que par une fondation privée genevoise. Elle donnera lieu à la publication d’un **catalogue de mesures** dans plusieurs domaines, dont l’accessibilité statique, la sensibilisation du personnel municipal, l’employabilité des personnes ou encore l’entraide. Les projets jugés prioritaires par l’ensemble des parties prenantes (administration et usager-ères-s) seront présentés au Conseil administratif de la Ville de Genève.

**Esther Alder**, Conseillère administrative en charge de la cohésion sociale et de la solidarité, souligne que «l'expertise dont disposent les associations membres de la FéGAPH va contribuer à élaborer les bases pertinentes pour une politique en matière de handicap réclamée par le Conseil municipal. Elle garantit par ailleurs la participation des usagers et usagères.»

**Une question primordiale**

L’inclusion des personnes en situation de handicap est une priorité de la Ville de Genève qui déploie déjà diverses mesures en matière d’accessibilité. Genève en effet compte entre **27'000 et 34'000 personnes de plus de 15 ans directement concernées par la question du handicap**, soit près de 12% de la population. Cette proportion progresse avec l’avancée en âge. La Ville a déjà adopté des **mesures spécifiques**, notamment en matière d’accessibilité aux bâtiments, ainsi que dans le domaine culturel avec de nombreuses actions permettant aux personnes en situation de handicap de profiter de l’offre culturelle.

La Présidente de la [FéGAPH](http://fegaph.ch/), Marjorie de Chastonay, relève qu’«un projet d’une telle ampleur, incluant les personnes directement concernées, permettra d’avoir une vision transversale de leurs besoins et des solutions d’accessibilités. Rien pour nous, sans nous, la solution c’est l’inclusion!».

Pour Sandrine Salerno,Conseillère administrative en charge du développement durable, «il est important que les **pratiques différenciées de l’espace public** et les besoins de tous et toutes puissent être pris en compte. Cela s’inscrit dans la politique municipale de diversité fondée sur l’inclusion sociale».

L’OMS définit le handicap comme une «conséquence sociale de la déficience fonctionnelle». Cette définition permet de mesurer l’importance de l’environnement qui, selon qu’il soit «ami» ou «hostile», a des conséquences capitales sur ce type de trouble. D’où la nécessité de prendre en considération l’ensemble des obstacles qui empêchent celles et ceux qui sont concerné-e-s de manière durable par des difficultés de mobilité, de perception ou de communication, de participer activement à la vie de la communauté.

Valentina Wenger-Andreoli

Conseillère personnelle, Département des finances et du logement

Tél.+ 41 22 418 22 35 valentina.wenger(at)ville-ge.ch

Francesca Cauvin

Coordinatrice chargée de projets
Direction et secrétariat du Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Tél.+41 22 418 49 23 [francesca.cauvin(at)ville-ge.ch](http://francesca.cauvin(at)ville-ge.ch)

Source : [www.ville-geneve.ch/actualites/detail/article/1513087660-geneve-inclusive-usagers-usageres](http://www.ville-geneve.ch/actualites/detail/article/1513087660-geneve-inclusive-usagers-usageres)